

(Charente)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Membres votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 octobre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2025.

PRESENTS : Mmes et MM. ROUGIER R., GROS B., BEAULIEU CI., OZENNE N., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., ROCHE D., LAVAUZELLE I., TERNET C.,

POUVOIRS : M. JOULIA Guillaume à Mme GROS Bernadette, Mme FREMERY Claire à M. ROCHE D. – M. DESCOURVIERES Roger à M. BEAULIEU CI.

ABSENTS : F. GUENE (excusé)

Madame Carole TERNET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025-07-03 – LICENCE IV -CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Annule et remplace la délibération n°2025-6-02 du 03/09/2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 03 septembre 2025 le Conseil Municipal avait accepté la proposition de Madame Angélique ANTOINE, représentante de la société ANGIELISA et gérante du restaurant LA VERY TABLE, qui souhaitait louer par un bail 3 6 9 la licence IV de la commune avec une location mensuelle de 100 € auxquels s'ajoutait une TVA de 20% soit un total de 120.00€. Or Maître RIFFAUD, notaire de la commune, ne peut établir de bail 3 6 9 pour cette location mais propose une convention de mise à disposition moyennant une redevance mensuelle de 120.00 €.

Monsieur le Maire propose donc de mettre à disposition par le biais d'une convention la licence IV de la commune à Madame Angélique ANTOINE aux conditions mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte de mettre à disposition la licence IV à Madame Angélique ANTOINE moyennant une redevance mensuelle de 120.00 € TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention auprès de Maître Cécile RIFFAUD, notaire de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Le Maire,
Robert ROUGIER

